



Groupe « Zones humides »

Agitateur d'idées depuis 1991



Le **groupe « Zones humides »** est composé de passionnés de zones humides qui se retrouvent librement autour de leur objet d'intérêt commun. Dans la vie courante, ses membres sont gestionnaires de sites, juristes, historiens, géographes, ingénieurs, administratifs ou scientifiques... Ils se réunissent chaque trimestre sous l'égide de la Société nationale de protection de la nature, qui assure son secrétariat depuis 1992 (voir page internet du groupe sur www.snpn.com).

L'objectif du groupe, modeste mais constant : œuvrer au-delà de toute chapelle à la sauvegarde des zones humides, ces écosystèmes si particuliers et utiles, qui croisent tant de politiques publiques sans être incluses dans aucune.

Quelques actions

1992 : Contribution aux réflexions sur le projet de loi sur l'eau

1993-1994 : Implication dans l'Instance d'évaluation des politiques publiques sur les zones humides menée par le préfet Bernard, et la préparation du Plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides (PNAZH)

1994 : Organisation du séminaire sur les zones humides de Carentan (Manche)

1995- 2001 : Implication dans le Plan national de recherche sur les zones humides (PNRZH) et l'Observatoire des zones humides (ONZH)

1998 : Participation aux réflexions sur la délimitation des zones humides

2003 - 2005 : Contribution aux réflexions sur le projet de loi sur les territoires ruraux

2005 : Incitation forte du groupe pour l'intégration d'une Indemnité spéciale zones humides dans le nouveau programme de développement rural

2006 : Proposition du groupe pour une deuxième phase du Plan d'action gouvernemental

2007 : Synthèse des propositions pour un deuxième plan gouvernemental dans le n°56-57 de Zones humides *Infos*, à la faveur du Grenelle de l'environnement

2009-2010 : Participation de certains membres aux travaux du Groupe national Zones humides et propositions dans le cadre du nouveau plan d'action gouvernemental

Et de nombreuses autres initiatives à venir....





Faire avancer la réflexion sur les zones humides

Bien souvent originaires d'équilibres ruraux disparus, les zones humides sont fragilisées par des logiques d'aménagement du territoire mises en pratique depuis une cinquantaine d'années. Or, les services qu'elles rendent à la société sont innombrables. Les aspects pluriels de cette équation complexe, scientifique, juridique, technique et politique, donnent au groupe matière à de multiples échanges et réflexions prospectives. Le fruit en est la conception de la revue *Zones humides Infos*, mais aussi diverses initiatives que l'actualité le pousse parfois à prendre en compte.

Le groupe « Zones humides » est informel. Cette qualité, alliée à sa composition variée et à son indépendance institutionnelle, permet de porter des débats indépendants représentatifs des enjeux et de la variété des acteurs. Il garde toute liberté dans ses choix de sujets de réflexion.

Un véritable travail d'information et de diffusion de l'information est également réalisé par les membres du groupe.

Être force de proposition pour la préservation des zones humides

Le groupe est force de proposition pour la prise en compte et la préservation des zones humides.

Une de ses actions phares depuis quelques années est, notamment, la promotion d'une *indemnité spéciale spécifique aux zones humides* à l'image de ce qui est mis en place en zone de montagne. Une campagne auprès des élus et du gouvernement a été réalisée pour expliquer la nécessité de cette mesure.

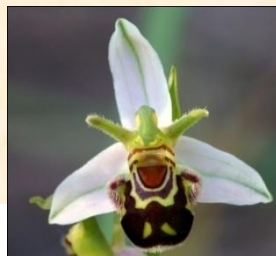
Comment solliciter le groupe ?

Il est possible de solliciter le groupe « Zones humides » de deux manières :

- bien qu'il n'ait pas vocation à être un bureau d'étude, il peut émettre des avis sur des sujets précis. Il y répondra dans la mesure de ses moyens ;
- vous pouvez transmettre des articles à la publication dans *Zones humides Infos* (v. p. 4).

Les différents Pôles-relais Zones humides (lagunes méditerranéennes ; marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord ; tourbières ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales) et l'Observatoire national des zones humides interviennent de façon complémentaire. Ils prennent en charge la diffusion des connaissances fiables sur les zones humides et l'animation des réseaux d'acteurs concernés par leur gestion.

Le portail national Zones humides (www.zones-humides.eaufrance.fr), réalisé par l'ONEMA, est également une importante source d'accès à l'information sur les zones humides.





Zones humides *Infos*

Bulletin trimestriel créé en 1993, Zones humides *Infos* est issu de la réflexion du groupe et édité par la Société nationale de protection de la nature.

Il comporte en général des articles de fond sur un thème défini à chaque numéro, des informations juridiques, une analyse de publications ainsi qu'un agenda des colloques, rencontres, formations et ateliers sur les zones humides. Pour sa réalisation, le groupe fait appel à des rédacteurs de tous horizons et joue le rôle de comité éditorial.

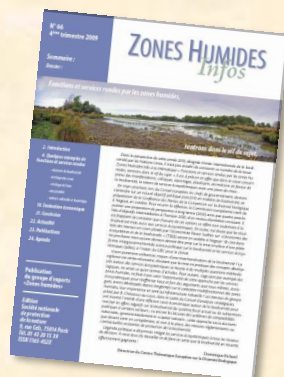
Aujourd'hui, Zones humides *Infos* est édité à plus de 4 000 exemplaires et distribué sous forme d'abonnement gratuit, grâce au soutien financier du ministère chargé de l'Écologie.

Tous les numéros de Zones humides *Infos* sont téléchargeables sur : www.snpn.com

Contribuer à Zones humides *Infos*

Zones humides *Infos* est réalisé grâce au concours de collaborateurs bénévoles.

Correspondants ponctuels ou rédacteurs réguliers, photographes amateurs ou professionnels, illustrateurs, en participant à la réalisation de cette revue, vous soutenez les actions du groupe « Zones humides » et de la SNPN.



Pour tout renseignement :

Secrétariat du groupe

« Zones humides »

Société nationale de protection de la nature

9 rue Cels - 75014 Paris

Tél : 01 43 20 15 39

Courriel : snpn@wanadoo.fr

Site : www.snpn.com

Rubrique *Les zones humides*/groupe « zones humides »

